



SOUS LE HAUT PATRONAGE DU:

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

.....

Ministère des Droits de l'Homme, de la Formation à la Citoyenneté, des Relations avec les Institutions de la République, Porte-Parole du Gouvernement

avec l'appui de l'Université de Lomé

Le Laboratoire de Recherche en Langues, Littérature, Culture et Civilisation Anglophones de l'Université de Lomé
(LaReLLiCCA)

Organise

La deuxième édition du Colloque International dénommé 'Littérature et Paix'

Thème : Justice créatrice, droits humains et responsabilité au service de la paix

Creative Justice, Human Rights and Responsibility as Passes to Peace

Date : 24, 25, 26 février 2021

Email : larellicca2017@gmail.com

Colloque international sur la littérature et la paix, deuxième édition

Thème : **La justice créatrice, les droits humains et la responsabilité au service de la paix**

Creative Justice, Human Rights, and Responsibility as Passes to Peace

Note Conceptuelle

1. Contexte et justification

Un clin d'œil fait à la littérature attire notre attention sur la nécessité de faire une plongée dans les zones relationnelles et explorer les domaines de vie habituellement considérés comme tabous ; d'en parler pour la toute simple raison d'y trouver des éléments qui pourraient aider à cultiver et à renforcer la paix en péril dans nos sociétés. En lien avec la paix, le concept de justice est un vocable de passe validant des attitudes, des modes de vie et des projets dans nos sociétés contemporaines. Eu égard aux différends qui engendrent la violence sous ses formes auxquelles le monde contemporain fait face au quotidien, grande est la tentation de penser que la qualité et l'impact du vocable de paix sociale demeurent un objectif à atteindre. Il s'établit que les différents groupes sociaux dans leur utilisation des concepts de paix, de droits et de responsabilité humains ne s'accordent pas aisément sur ce que ces concepts déploient comme énergie dans la dynamique sociale. Dans les situations conflictuelles, faut-il le noter, la tendance est à l'usage du concept « justice » pour habiller les désirs égoïstes aux connotations antagonistes et malsaines.

Et pourtant, la justice est une disposition qui permet d'établir les responsabilités des humains face aux paroles, actions, omissions et faits dont ils sont les auteurs. La justice créatrice cependant vise à établir les responsabilités devant les faits comme un point de départ pour une coexistence pacifique post-règlement. Avec son regard de médiatrice des crises par l'adoucissement des mœurs, la justice créatrice joue également le rôle de suivi pour les cas traités, d'avertissement et même de prévention des cas potentiels. Pour ceux traités, par exemple, deux parties ne devraient pas se contenter de fixer et vanter les pôles de vérités qui leur sont données par le verdict de l'acte juridique ou de règlement traditionnel dès lors que la littérature établit que la vie est mouvement et donc qu'elle est en perpétuel changement. Elle est comme un globe qui tourne et qui expose à tour de rôle toutes les parties du monde en mouvement. La restauration ou encore la réintégration de la personne incriminée demeure une option qui crée la paix aujourd'hui avec toute la chance de la sauvegarder aussi pour l'avenir.

Les thèmes relatifs à la justice sont souvent retravaillés dans la littérature pour éclairer les procès complexes dans *l'Affaire Dreyfus* de Zola et l'affaire Mgbafu dans *Le monde s'effondre* de Chinua Achebe. Ces différents procès sont en cours dans la société au nom du droit positif et objectif ou pour révéler l'incohérence des verdicts judiciaires – jugement de Matigari dans *Matigari* de Ngugi wa Thiong'o, la politique sociale dans *The Big Chiefs* de Meja Mwangi, le 'racisme' dans *Animal Farm* de George Orwell – souvent axés sur le subjectif ou le vouloir individuel et/ou du plus fort. Les scènes imaginaires de la littérature visent globalement à réhabiliter les victimes de la justice humaine en suggérant les scénarii réparateurs des droits des victimes sans compromettre ceux des auteurs de torts.

Les droits humains n'échappent pas non plus à cette « mal-appellation » aux aspirations égoïstes dans l'environnement africain contemporain. Tout comme la démocratie, « le droit humain » se révèle être une expression de couverture simple des projets humains allant alternativement du bien au mal, du mieux au pire, le tout laissé au libre choix des individus souvent mal équipés pour l'exercice. La tension est quelque fois enregistrée entre la littérature et la justice née de l'impact social, moral, économique et politique révisé que les œuvres littéraires suggèrent à la société décadente. Dans cette logique, les attitudes émanant du ressenti des lecteurs se trouvent être imputées aux faits de télé-commandement orchestrés grâce au génie de l'écrivain. Ainsi, la prise de position des littéraires face à l'arbitraire qui pollue la vie sociale explique le plus souvent les déboires de ces derniers face à l'autorité 'offensée' dans l'imaginaire textuel.

S'agissant du concept de responsabilité, celui-ci va au-delà des prérogatives et se focalise sur les devoirs sacrés au service de l'humain et du vivre ensemble. La responsabilité se définit généralement comme une aptitude de l'homme à répondre de ses actes. Mais dans le cadre de ce colloque pour la paix, ce concept imbrique la possibilité de réinsertion ou d'intégration sociale des perdants à des fins correctives et utilitaires après le verdict. Il s'agit d'offrir une assistance auxdits perdants pour redynamiser les liens sociaux et donner beaucoup plus de chance à la paix. L'isolement des fautifs sans projet de réhabilitation est une mise en danger de toute la société. En effet, les isolés peuvent se constituer en une force rebelle pouvant défier la paix dans la société qui pense se débarrasser d'eux.

Le constat d'incohérence fait dans l'appréciation de la paix, fût-il dans la société ou l'imaginaire, amène les enseignants-chercheurs et chercheurs à repenser la justice, les droits humains et la responsabilité dans l'effort cumulatif de la construction de l'harmonie sociale par des approches multidisciplinaires et des visions multidimensionnelles. Le but est ici de rendre compte et d'orienter la gestion du social, de l'économie, de la politique et de la morale, éléments catalyseurs de la paix.

2. Objectifs

2.1. Objectif général

Ce colloque vise à provoquer une discussion pluridisciplinaire qui contribuera à éclairer les concepts de justice, de droits humains et de responsabilité en vue de la construction et du maintien de la paix durable à partir des formes de justice créées ou rendues au sein de nos sociétés modernes et traditionnelles pour plus d'inclusion et d'efficacité managériale au profit de la population.

2.2. Objectifs spécifiques

Il s'agit pour les participants :

- de prouver que la justice est réparatrice des torts et préventive des conflits ;
- d'exploiter les stratégies de médiation orchestrées dans les textes au bénéfice de la paix sociale;
- de reconnaître la valeur ajoutée de la justice créatrice aux formes de justice ambiante au bénéfice du droit positif ; et
- de renforcer les droits humains et la responsabilité dans la construction et la consolidation de la paix.

3. Axes du colloque

Cette deuxième édition du colloque 'littérature et paix' s'articule autour de trois axes.

3.1. Justice littéraire, responsabilité et paix

Pour l'essentiel, le présent axe vise à expliciter l'impact que les différents traitements orchestrés par les écrivains dans leur texte ont sur l'appréciation de l'idéal qui est ici la paix. La justice littéraire renvoie à toutes formes d'équité imaginée et/ou qui pourrait aider à opérer un meilleur choix du leadership social. Elle est articulée dans une œuvre littéraire pour tracer le model éthique. Etant donné qu'une œuvre littéraire n'est pas à elle seule suffisante pour opérationnaliser les choix éthiques, le concours du lectorat se définit sous l'angle de la responsabilité éthique. Le choix ou l'orientation du lectorat ou de la critique prend la mesure de la qualité et de l'impact social du choix opéré ou à opérer. La paix attendue est au prix que paye le lectorat / la critique. Il s'agit pour les enseignants-chercheurs et chercheurs concernés par cet axe de rendre compte des réalités sociales telles que perçues et gérées dans l'espace et le temps des œuvres littéraires en rapport avec la paix attendue dans nos sociétés.

La responsabilité est une prise en charge de l'autre, une attitude de veilleur ou de garde contre le mal ou la déchéance des autres humains au nom de l'humanité. Dans l'optique de la responsabilité, la paix se vit et se maintient dans une relation d'interdépendance tissée sur un socle de bonheur partagé entre les humains qui ont leurs langues/cultures et leurs droits à même d'activer la paix.

3.2. Langues, sociétés, droits humains et paix

Dans l'imaginaire que l'écrivain met en branle dans un texte, des questions de droits humains se trouvent souvent articulées de manière à susciter la recherche des solutions, la satisfaction d'un bonheur matériel et immatériel partagé. La paix est un idéal commun à réaliser et qui est la jonction de plusieurs efforts ou conditions préalablement entretenues pour effets positifs. Les moyens souvent utilisés pour atteindre ces objectifs nobles sont la non-violence, le dialogue, le consensus et la lutte contre le radicalisme et l'extrémisme violents. Grâce à son pouvoir de médiateur, au moyen des manipulations textuelles culturellement et linguistiquement expressives, la littérature crée la joie qui pourrait être synonyme de paix. Avec subtilité, elle avertit et corrige sans tambour ni trompette, s'adressant directement à la conscience humaine en lien avec la situation en souffrance. Les contributions dans cet axe construisent l'argumentaire sur le pouvoir qu'a l'imaginaire de créer des contextes, des scènes et des relations interpersonnelles de paix, de mettre en lumière les stratégies de cet univers créatif et d'inspirer les sociétés humaines, en général, et celles africaines, en particulier, dans leur quête permanente de la paix durable.

L'expression linguistique, qu'elle soit intégrée aux textes ou étudiée comme science humaine, a beaucoup à offrir dans cet axe. Ainsi les linguistes au plan sémantique, syntaxique, phonologique ou morphologique ont la possibilité de montrer la relation entre la langue ou (sa forme expressive) le langage, et les concepts de droits humains et paix tels qu'ils sont utilisés au quotidien dans nos sociétés afin d'expliquer la qualité des relations mises en branle sur un fond de responsabilité.

3.3. Fiction, politique et astuces de paix

Le présent axe permet de dire que l'arsenal textuel d'une production littéraire est le produit d'un montage de son auteur qui a ses visées, ses ambitions et son programme de société. Les mots et le style de l'auteur sont, entre autres, les moyens utilisés pour asseoir sa société, son organisation ou son système de fonctionnement en lien avec les tares sociétales dont il ou elle voudrait débarrasser sa société. La vision de l'écrivain ou du chercheur est identifiable selon sa capacité d'appréciation ou de son expérience. Parler de la politique dans cet axe est une invite à expliciter la « représentation » textuelle du réel et les astuces de la gouvernance ou de la gestion politique identifiable ou non dans l'univers social. En d'autres termes, il s'agit d'identifier et d'expliquer les fonctions sociales/politiques des techniques ou créations littéraires en les confrontant aux faits sociaux et politiques sur un fond métaphorique et une responsabilité sociale agissante. Bien plus, il s'agit de mesurer les retombées de l'appréciation et l'usage des concepts justice, droits humains et responsabilité dans l'imaginaire et dans l'optique d'une amélioration quantitative et qualitative des paradigmes de paix dans la société.

4. Résultats attendus

- les chercheurs des différents champs disciplinaires ont contribué à éclairer l'appréhension des concepts de droits et responsabilité humains, justice, et paix ;
- la justice littéraire a permis de repenser/recadrer certains aspects du droit social ;
- les droits humains et leur plan d'implémentation sont explorés dans l'imaginaire social (individuel et collectif) et leur qualité améliore le quotidien ;
- la paix est comprise comme un ensemble de comportements, modes de vie et actions qu'il faut promouvoir et maintenir constamment loin de la violence ; et
- la paix est vécue dans la réciprocité : le désir de la paix pour autrui est une prémunition des obstacles de paix pour soi.

5. Méthodologie

Echanges en ligne utilisant une des applications convenables à ce type de forum (Zoom, Wide Zip, Microsoft Team, ou toute autre application à préciser). Présentation par axe et par atelier des résultats des recherches pour évaluation des pairs.

6. Participant-e-s cibles

Les enseignants-chercheurs de tous rangs, désireux de faire connaître les résultats de leur recherche en relation avec l'un des axes du colloque sus-indiqués par voie de publication dans la revue du laboratoire ou une autre revue cotée.

7. Date/Période & heure du colloque

24, 25, 26 février 2021

8. Comité scientifique international

Komla Messan NUBUKPO, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo
Yaovi AKAKPO, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo
Augustin AINAMON, Professeur titulaire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
Komlan E. ESSIZEWA, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo
Essoham ASSIMA-KPATCHA, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo
Akoété AMOUZOU, Professeur titulaire, Université de Kara, Togo
Léonard A. KOUSSOUHON, Professeur titulaire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
Ameyo S. AWUKU, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo
Clémence Laure CAPO-CHICHI, Professeur titulaire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
Martin M. GANGUE, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo
Dotsè YIGBE, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo
Taofiki KOUMAKPAI, Professeur titulaire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
Kodjo AFAGLA, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo
Iba Bilina BALLONG, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo
Essohanam BATCHANA, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo
Vamara KONÉ, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara de Bouaké, Côte d'Ivoire
Bawa KAMMANPOAL, Maître de Conférences, Université de Kara, Togo
Tchaa BOUKPESSI, Maître de Conférences, Université de Lomé, Togo
Tchaa PALI, Maître de Conférences, Université de Kara, Togo
Innocent Sourou KOUTCHADE, Maître de Conférences, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
Komla Mawunyegan AVONO, Maître de Conférences, Université de Lomé, Togo.

9. Comité d'organisation

Ataféï PEWISSI, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo
Ferdinand KPOHOUE, Maître de Conférences, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
Mafobatchie NANTOB, Maître de Conférences, Université de Lomé, Togo
Vamara KONÉ, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara de Bouaké, (C.I.)
Komi KPATCHA, Maître de Conférences, Université de Kara, Togo
Innocent Sourou KOUTCHADE, Maître de Conférences, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
Larry AMIN, Maître de Conférences, Université de Kara, Togo
Pierre KRAMOKO, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (C.I.)
Tchaa PALI, Maître de Conférences, Université de Kara, Togo
Pédi ANAWI, Maître Assistant, Université de Lomé, Togo
Komi BAFANA, Maître Assistant, Université de Lomé, Togo
Abou-Bakar MAMAH, Professeur Assistant, Rhodes College, Memphis, TN38112, USA
Weinpanga ANDOU, Maître Assistant, Université de Lomé, Togo
Yélian Constant AGUESSY, Maître Assistant, Université de Parakou, Bénin
Damlègue LARE, Maître Assistant, Université de Lomé, Togo
Joseph Manglibe BADIE, Professeur Assistant, Trent University, Peterborough, Ontario, Canada
Casimir Comlan SOEDE, Maître Assistant, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
Boaméman DOUTI, Maître Assistant, Université de Lomé, Togo
Glen GRAHAM, Professeur Assistant, Burman University
Pamessou WALLA, Maître Assistant, Université de Lomé, Togo
Atsou MENSAH, Maître Assistant, Université de Lomé, Togo
Panaewazibiou DADJA-TIOU, Maître Assistant, Université de Kara, Togo

10. Nomenclature : Communication et résumé/abstract

-Titre de la communication et adresse de l'auteur

Le titre de la communication ;

Le Nom et Prénom du communicateur

L'université d'attache

Adresse email

Contact téléphonique

-Résumé/Abstract

Le résumé de la communication doit comporter les rubriques suivantes :

- l'objectif de la communication ;
- les raisons du choix du sujet ;
- les résultats de la communication ;
- le cadre théorique et méthodologique qui a permis d'obtenir lesdits résultats.

Le résumé doit être de 70 à 90 mots

La police : Times New Roman ;

La taille : 12 ;

Espacement : 1,5

Les communications peuvent être en français ou en anglais. Mais en tout état de cause, le résumé dans les deux langues est exigé. **Les résumés sont attendus jusqu'au 15 janvier 2021.**

Info-line : (+ 228) 90284891/ (+ 228) 91643242/ (+228) 99216287

Email : larellicca2017@gmail.com